

Le mot du président

L'année écoulée a été particulièrement dense et structurante pour notre association. Grâce à l'engagement de toute notre équipe et à l'adhésion de nombreux agriculteurs, plus de 50 000 plants ont été mis en terre cet hiver. Notre structure s'est distinguée en accompagnant le plus grand nombre de projets en Occitanie, confirmant ainsi la solidité de notre savoir-faire et la pertinence de notre approche territoriale.

Ces résultats sont encourageants, mais ils ne doivent pas masquer les nombreux défis à venir. La protection des plantations, notamment face aux pressions exercées par la faune sauvage, devient aujourd'hui incontournable. Elle représente une charge importante et interroge sur les dispositifs d'aide existants et appelle à une reconnaissance plus large de l'effort consenti pour la mise en défens.

L'enjeu de l'entretien, tout aussi crucial, demeure un frein important. Perçu comme une contrainte par une majorité d'agriculteurs, il nécessite des réponses concrètes compatibles avec les pratiques agricoles, mais aussi économiquement viables. Le travail engagé avec la Fédération des CUMA et la Chambre d'Agriculture sur la valorisation des produits issus de haies gérées durablement constitue une avancée prometteuse.

Comme beaucoup d'autres secteurs, notre activité est marquée par une forte instabilité. Le Pacte en faveur de la haie en est la parfaite illustration : à ce jour, malgré nos nombreuses sollicitations, aucune lisibilité n'a été apportée sur la programmation 2025-2026. Cette incertitude oblige nos équipes à travailler « à vue », dans un contexte administratif flou et parfois décourageant.

Fort heureusement, nos partenaires historiques tels que la Région Occitanie, le Département du Tarn, l'Agence de l'eau Adour-Garonne et la Fédération des chasseurs du Tarn demeurent à nos côtés pour poursuivre, ensemble, la promotion de l'arbre et de la haie dans notre département. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.

Nous croyons à la force du collectif pour faire évoluer les représentations, mutualiser les moyens et proposer des solutions adaptées aux réalités de terrain. Le développement de dispositifs tels que le Label Haie, la mise en réseau des compétences à l'échelle régionale ou encore la structuration d'équipes spécialisées dans l'entretien, sont autant de pistes que nous devons explorer.

La revalorisation du bonus haie de 7 à 20 € dans le cadre de la PAC est une bonne nouvelle pour le monde agricole et doit permettre à l'agriculteur de s'investir dans une démarche de gestion durable des haies.

Dans ce contexte, la reconnaissance croissante de notre association par les pouvoirs publics et les collectivités est un signal fort. Elle nous oblige à maintenir un haut niveau d'exigence et d'innovation. Notre engagement au sein des dynamiques régionales (Réseau Haie Occitanie) et nationales (Réseau Haie France) témoigne de notre volonté d'agir à toutes les échelles.

Restons collectivement mobilisés, pour que la haie et l'arbre champêtre soient pleinement reconnus comme des leviers d'avenir face aux urgences de notre temps.

Le président, François RIVES

Sommaire

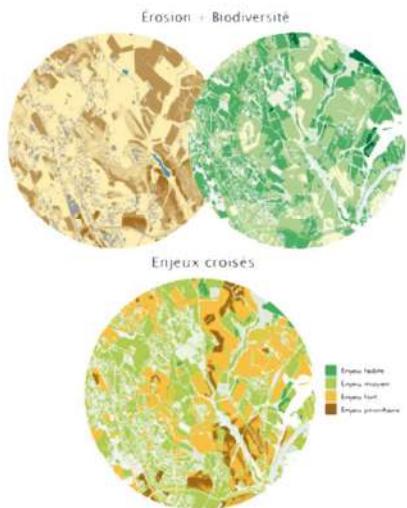
EAUZHAIE et CART'OC : Deux programmes pour structurer l'action terrain.....	p2
La haie champêtre, une alliée du monde agricole face aux intempéries.....	p3
L'arbre d'Anna Paulowna.....	p4
Plan Pluriannuel Agro-Environnemental 2023-2025.....	p6
L'arbre, une multifonctionnalité à tous les étages.....	p8



EAUZHAIE et CART'OC :

Deux programmes pour structurer l'action de terrain

Dans la continuité de son action auprès des acteurs du monde agricole, l'association lance actuellement deux programmes pour renforcer la présence de l'arbre dans les paysages agricoles tarnais : EauzHaie et Cart'Oc.



Cart'Oc est un projet innovant qui propose une lecture originale des territoires en croisant les enjeux de biodiversité et de lutte contre l'érosion. Il s'appuie sur une animation territoriale inclusive et cohérente à l'échelle des bassins versants, afin de mobiliser l'ensemble des acteurs concernés. Il vise à accompagner la mise en place d'aménagements ayant un impact sur le cycle de l'eau et les corridors écologiques.

Ce programme, financé par l'Agence de l'eau et les Fonds verts, s'appuie sur un outil numérique pour repérer les zones d'interventions prioritaires. Il permet de faire émerger des projets concrets de plantation, de restauration ou de gestion de haies, de couverts végétaux ou de pratiques agricoles.

Lancé en 2025, le programme EauzHaie vise à intégrer les haies dans les stratégies de gestion de l'eau. En collaboration avec les structures GEMAPI, il propose des temps de travail approfondis avec les collectivités, un accompagnement technique à la plantation de haies adaptées, ainsi que des actions concrètes pour améliorer à la fois la qualité et la quantité de la ressource en eau. Il est financé par l'Agence de l'eau et la Région Occitanie.

Ces démarches territoriales d'animation se veulent inclusives, en associant différents éléments du paysage agricole comme les haies, les bandes enherbées et les couverts végétaux. L'objectif est de renforcer l'infiltration de l'eau dans les sols et de réduire le ruissellement, en valorisant des pratiques complémentaires au service du territoire.



Nous avons accueilli, depuis le 28 avril dernier Josian Beneschi au sein notre équipe. Familiar du monde agricole et associatif, il a à cœur de s'investir dans des missions porteuses de sens sur un territoire qu'il connaît bien.

Diplômé en 2021 d'un master en aménagement du territoire, avec un intérêt marqué pour les systèmes d'information géographique (SIG), Josian a développé une sensibilité particulière aux enjeux des territoires ruraux, notamment sur le plan paysager.

Il est particulièrement motivé par les dynamiques d'acteurs et la manière de fédérer et rassembler autour de la table les parties prenantes du monde agricole dans une démarche constructive et concrète.

Il aura pour mission principale de déployer et d'animer les programmes Cart'oc et Eauzhaie en lien étroit avec toute l'équipe technique.

Bienvenue à lui !

La haie champêtre, une alliée du monde agricole face aux intempéries

Le 19 mai dernier, un violent épisode orageux a touché les contreforts du Lautrécois, de Vénès à Puylaurens. Grêle et pluies torrentielles se sont conjuguées, déversant localement plus de 100 mm d'eau en moins d'une heure.

En conséquence, des coulées de boue ont ravagé les pentes agricoles, envahi les fossés et débordé sur les routes. Dans cette région où les sols sont souvent nus à cette période de l'année, l'absence de couverture végétale a considérablement amplifié le phénomène d'érosion.



Face à cette situation, quel est le rôle de nos arbres et de nos haies, et dans quelle stratégie les acteurs de nos territoires doivent-ils s'inscrire pour faire face à ces épisodes et en limiter les impacts ?

Là où des haies existaient, les dégâts ont été limités

Les observations de terrain sont sans appel : aux endroits bordés d'arbres ou de haies champêtres, le ruissellement a été ralenti et les dommages atténués, que ce soit le long des routes ou au cœur des parcelles.

Ces événements, loin d'être anecdotiques, risquent de se multiplier et de s'intensifier sous l'effet du changement climatique. Véritables infrastructures vertes, les haies freinent l'eau, stabilisent les sols, filtrent les polluants et protègent les cultures.



Convaincue du rôle central de la haie champêtre, l'association Arbres et Paysages Tarnais souhaite apporter son soutien pour co-construire une animation territoriale ambitieuse.

L'objectif : étudier la mise en place d'un ensemble de solutions d'accompagnement permettant de mieux faire face aux épisodes climatiques extrêmes.

De la couverture végétale à la plantation de haies, en passant par des pratiques comme le non-labour ou la mise en place de bandes enhebées, plusieurs leviers peuvent être mobilisés pour limiter le ruissellement, protéger la vie du sol et, in fine, préserver les rendements agricoles.

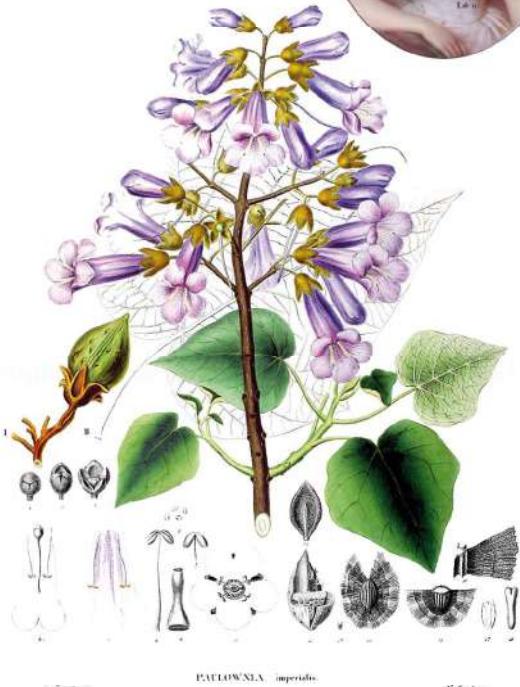
L'arbre d'Anna Paulowna



Le paulownia suscite de nos jours de nombreuses questions quant à ses propriétés décrites comme exceptionnelles. Mais qu'en est-il sous nos latitudes ?

Tout d'abord un peu d'étymologie ! Son nom a été donné en 1835 par des botanistes bavarois en l'honneur de la princesse Anna Pavlovna, fille du tsar Paul 1er de Russie. C'est pourquoi on retrouve d'autres dénominations telles que « arbre impérial », « arbre de l'impératrice » ou « princess tree ».

Cependant, les premières traces de son existence remontent à 2600 av J-C en Chine principalement, son aire de répartition se situant plus largement en Asie orientale. 9 espèces sont reconnues (hors hybrides) mais 3 se distinguent par leur utilisation connue et plus commune en Amérique du Nord, en Europe et en Australie soit les *Paulownia tomentosa*, *elongata* et *fortunei*.



Néanmoins, nous allons voir ensemble les caractéristiques principales du genre dans son ensemble, sans les spécificités des variétés pour conserver une vision plus globale du Paulownia.

C'est un arbre qui peut vivre jusqu'à 200 ans lorsque les conditions optimales sont réunies et peut atteindre 25m de hauteur. Son climat d'origine est continental à subtropical avec des températures moyennes autour de 15° et une pluviométrie annuelle moyenne de 1000 mm.



Photo de David Renaud

De nature assez plastique, le paulownia s'adapte aussi bien sur des sols riches à pauvres ou pollués (métaux lourds, nitrates), c'est pourquoi on le retrouve souvent en milieu urbain. Son système racinaire se développe en profondeur d'où son implantation en Chine en agroforesterie intraparcellaire sur des cultures en intercalaire.

Sa vitesse de croissance est très rapide et il est considéré comme « mature » dès 8-10 ans dans le cadre d'une exploitation forestière, ce qui permet des rotations courtes.

Son bois se situe entre le peuplier et le balsa pour ses qualités : il est très léger, résistant, isolant, peu inflammable et imputrescible.

Il est également attractif pour les insectes pollinisateurs et son miel aurait des propriétés semblables au miel d'acacia. Toutefois, il est important de rappeler qu'il n'existe pas d'arbre « miracle » et bien qu'il offre de nombreux atouts, il est sage de le remettre dans un contexte « européen » avec les contraintes climatiques que cela induit mais également les modes de cultures qui diffèrent.



Photo tela-botanica



Il est difficile de trouver des sources fiables concernant les chiffres annoncés que ce soit sur sa capacité à séquestrer le Co² ou sur la qualité réelle du bois ayant poussé en France par exemple. En effet, il n'existe aucune étude sur des plantations réalisées en France ayant assez de recul pour affirmer que les caractéristiques et rendements du bois sont similaires à celles provenant d'Asie orientale.

Dans le cadre forestier, le paulownia n'est pas reconnu comme une essence forestière « standard » et ne bénéficie donc d'aucune subvention ou avantage fiscal. Par ailleurs, de nombreux promoteurs n'intègrent pas les frais d'entretien et d'irrigation des premières années de plantation dans les chiffres de rentabilité exposés. Il convient donc d'être prudent quant aux bénéfices « incroyables » que l'arbre impérial apporterait. Les rotations d'exploitation très courtes annoncées peuvent s'avérer plus longues suivant les conditions pédoclimatiques de la station et donc moins rentables que prévu.



Il faut savoir également que le paulownia doit être implanté à l'abri des grands froids et du vent car il supporte très mal les températures trop basses et gelées tardives, et est très sensible au vent du fait de ses larges feuilles, ce qui augmente le risque de casse sur les jeunes sujets. En outre, c'est une essence de pleine lumière qui doit être bien exposée car elle a besoin de plus de 60% de pleine lumière en journée d'où la difficulté de réunir les paramètres adéquats dans l'optique d'une exploitation économique.

Le Paulownia craint aussi l'hydromorphie, sur sols engorgés et argileux mais également le manque d'eau, ce qui implique donc de réaliser un arrosage important les premières années puis régulier pour optimiser sa croissance. Attention aussi aux monocultures qui ont tendance à appauvrir et épuiser les sols ce qui nécessite de faire des apports et amendements pour conserver une pousse rapide.



Photo Serge Muller



Bien qu'il apparaisse attractif pour certains insectes mellifères et arbre fourrager pour plusieurs herbivores, le paulownia ne permet pas la multitude d'interactions qu'un milieu naturel offre car les essences locales indigènes y sont présentes depuis des milliers d'années et sont donc indispensables au maintien de la biodiversité sur notre territoire.

Plantons, mais plantons de façon éclairée en prenant soin de préserver et de protéger nos paysages et en ayant toutes les clés en main pour mener à bien nos projets.

Plan Pluriannuel Agro-Environnemental 2023-2025

Le Plan Pluriannuel Agro-environnemental décline à l'échelle du bassin versant de l'Agout toute une série de mesures agroécologiques pour limiter les phénomènes érosifs et épurer les eaux de ruissellements. L'implantation de bandes enherbées en haut de talus, la mise en place de couverts végétaux ou encore le non-labour sont autant d'aménagements publics dans le cadre de ce programme.

Parmi ces solutions, on encourage bien entendu la plantation de haies mais également la régénération naturelle en bordure de route pour stabiliser les talus et éviter leur effondrement qui engendre des dégâts couteux pour la collectivité.

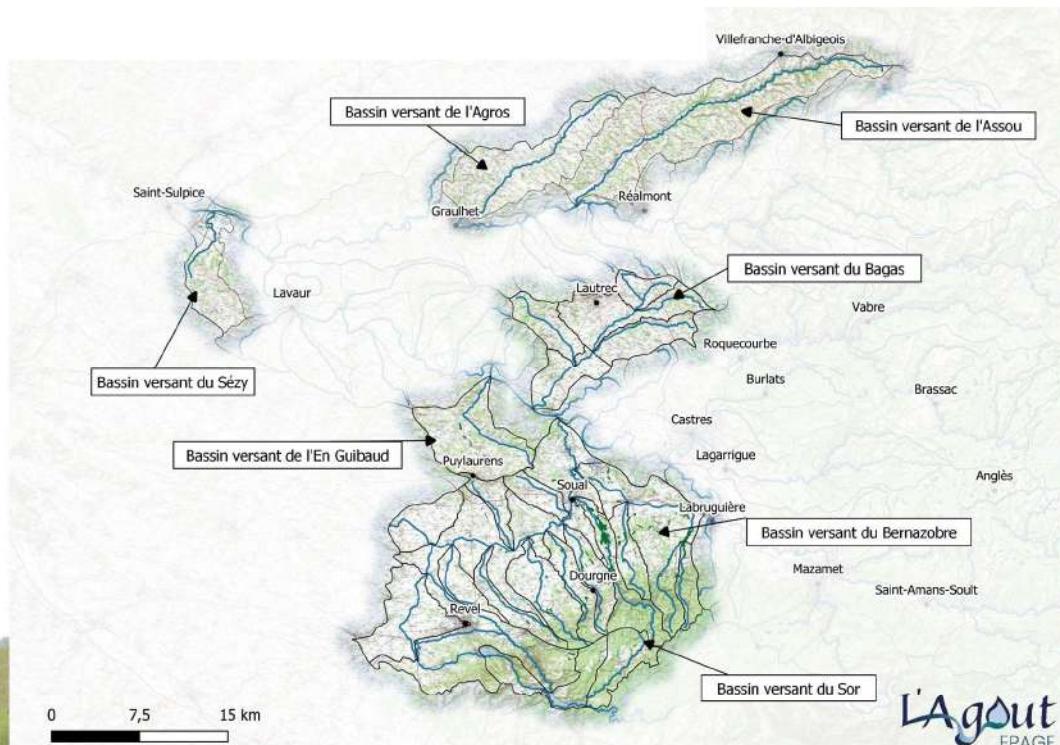


Une action multipartenaire :

Des animations ciblées ont été organisées cet hiver afin de sensibiliser les entrepreneurs chargés de l'entretien de la voirie communale. Parallèlement, une démarche de matérialisation de zones en régénération naturelle est en cours sur le territoire du Lautrécois, afin de préserver et accompagner le développement spontané de la végétation.



Bassins versants ciblés pour les actions PPAE depuis 2023



L'Agout
EPAGE

Actions réalisées ou prévues en 2025 :

- 25/02/2025 : Réalisation d'une matinée de formation des entreprises retenues pour l'entretien des bords de voirie sur le territoire de CCSA,
- 20/03/2025 : Organisation d'une matinée à Palleville sur la sélection des arbres d'avenir et la taille de formation,
- Avril 2025 : Création d'une plaquette sur l'entretien raisonné des bords de voirie en faveur de la biodiversité,
- 17/05/2025 : Organisation d'une matinée d'échanges sur les solutions fondées sur la nature,
- 03/06/2025 : Organisation d'une matinée d'échanges sur l'agroforesterie à Lautrec,
- Automne 2025 : Suivi des points noirs balisés sur le territoire de la CCSA,
- Automne 2025 : Animation sur la gestion durable des haies,
- Année 2025 : Déploiement de la RNA sur deux communes du territoire.



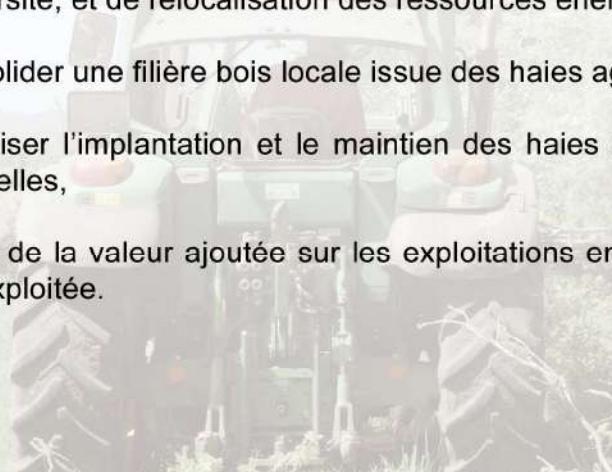
Projet de structuration de la filière de valorisation durable de la haie dans le Tarn

Dans le cadre de l'appel à projets « Structuration de la filière de valorisation durable de la haie », Arbres et Paysages Tarnais s'est associé à plusieurs acteurs du territoire afin de construire une réponse collective et ambitieuse. Le consortium est composé de la FD CUMA du Tarn (chef de file), de la CUMA TERA, de l'association AGRIBOIS 81 et de la Chambre d'Agriculture du Tarn.

L'objectif de ce projet, prévu sur une durée de 3 ans, est de faire un état des lieux des itinéraires techniques et matériels utilisés pour la valorisation de la ressource boisée des exploitations agricoles tarnaises, de mettre en place des animations sur la gestion durable des haies, de diversifier les produits issus de la valorisation des haies en structurant au mieux une filière de valorisation.

Ce projet s'inscrit dans une dynamique de transition agroécologique, de lutte contre l'érosion de la biodiversité, et de relocalisation des ressources énergétiques et matérielles. Il doit permettre de :

- Consolider une filière bois locale issue des haies agricoles,
- Favoriser l'implantation et le maintien des haies champêtres comme infrastructures agroécologiques essentielles,
- Crée de la valeur ajoutée sur les exploitations en tirant parti d'une ressource déjà présente, souvent sous-exploitée.



L'ARBRE, UNE MULTIFONCTIONNALITÉ À TOUS LES ÉTAGES



CLIMAT

Réduction des émissions de gaz à effet de serre, stock de CO₂



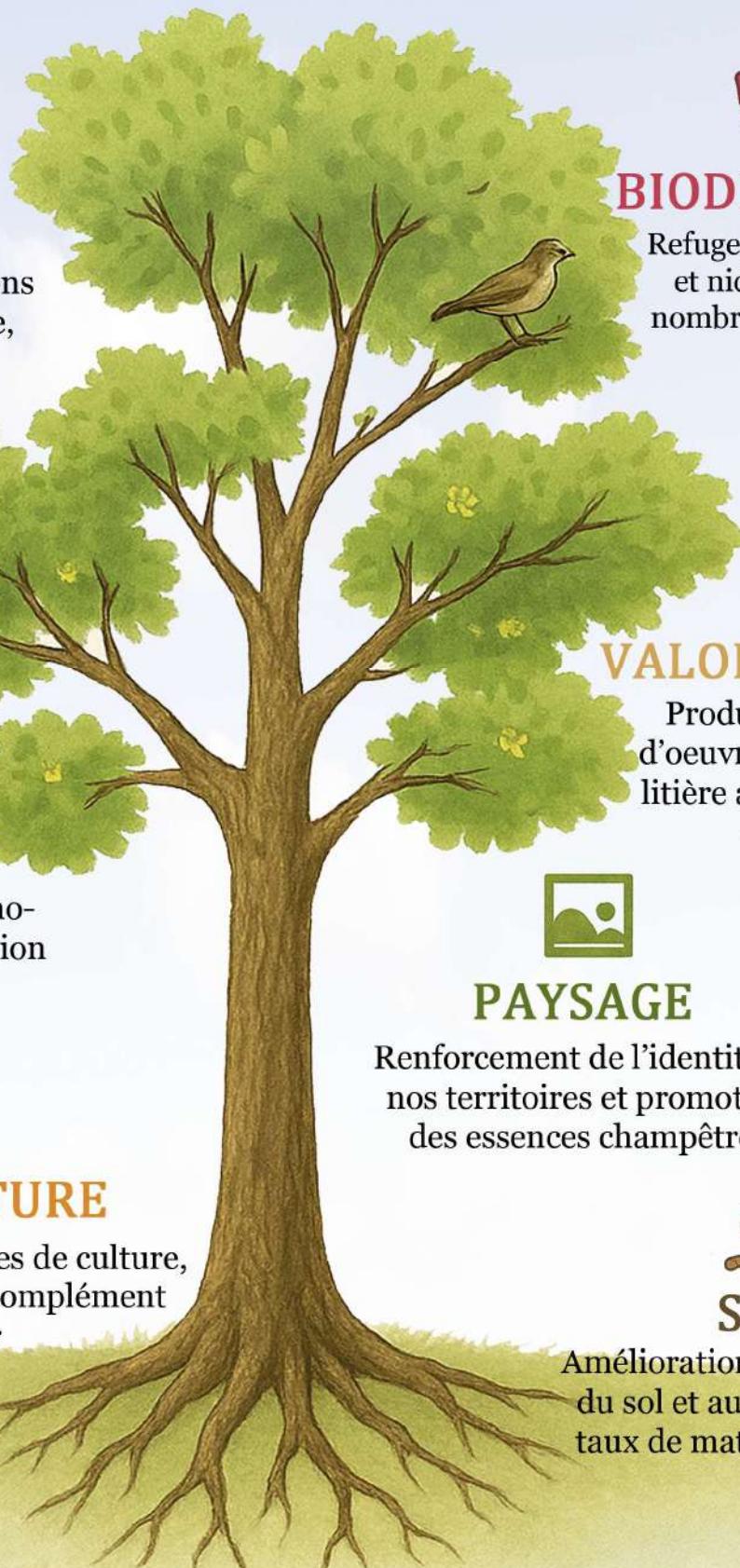
EAU

Limitation des phénomènes érosifs, filtration des intrants



AGRICULTURE

Protection et auxiliaires de culture, bien-être animal et complément fourrager



BIODIVERSITE

Refuge, alimentation et nidification de nombreuses espèces



VALORISATION

Production de bois d'œuvre, bois énergie, litière animale, aménagement



PAYSAGE

Renforcement de l'identité de nos territoires et promotion des essences champêtres



SOL

Amélioration de la structure du sol et augmentation du taux de matière organique

Arbres et Paysages Tarnais
96 Rue des Agriculteurs 81 000 ALBI
05 31 81 99 59